

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes nomme Richard Payette au poste d'administrateur

TORONTO, le 16 avril 2021 – Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), l'organisme de réglementation de l'audit des sociétés ouvertes du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de Richard Payette, FCPA, FCA, au poste d'administrateur.

« Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir d'accueillir M. Payette à ce poste, » a affirmé Benita Warmbold, présidente du conseil d'administration du CCRC. « Il nous fera profiter de décennies d'expérience en audit et en gestion d'entreprise ainsi qu'à des postes de direction au sein de différents secteurs canadiens et mondiaux. Nous nous réjouissons à la perspective de la contribution qu'il apportera à nos efforts soutenus visant à améliorer la qualité et l'uniformité des audits canadiens. »

Établi au Québec, il siège actuellement au conseil d'administration et aux conseils consultatifs d'Exportation et développement Canada, de LexRock AI, de Lemay, de l'Orchestre symphonique de Montréal et de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Il a déjà présidé le conseil d'administration de la Chambre de commerce du Canada et de la Fédération des chambres de commerce du Québec. M. Payette a également été président et chef de la direction de Manuvie Québec, chef de la direction et membre du comité de direction canadien et mondial de BDO International, président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton et membre du conseil d'administration de Grant Thornton International.

Le conseil d'administration du CCRC est composé d'au moins neuf et d'au plus onze membres et compte actuellement 11 administrateurs tous nommés par le conseil des gouverneurs. La majorité des membres doivent être des professionnels non comptables et au moins deux administrateurs doivent posséder une expérience réglementaire, en surveillance réglementaire ou en audit.

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation indépendant de l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion d'une qualité d'audit durable grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Adrienne Jackson, directrice principale, Communications
Conseil canadien sur la reddition de comptes

adrienne.jackson@cpab-ccrc.ca